

Chronologie économique Appendice 3 mars 1979 — mai 1980

Dans les éditions précédentes de l'*Annuaire du Canada*, l'Appendice 3 était une chronologie générale des événements survenus au Canada et ayant une incidence sur l'évolution politique, sociale ou économique. Cette nouvelle chronologie économique porte non seulement sur des questions canadiennes, mais également sur d'autres questions concernant la Communauté économique européenne (CEE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la Réserve fédérale (Federal Reserve Board - FRB) des États-Unis, les institutions financières, les sociétés et sur des événements qui se produisent dans d'autres pays et qui influent sur l'économie canadienne.

La présente chronologie est extraite de la publication *Résumé mensuel de la conjoncture*, produite par le Groupe des analyses de conjoncture, Direction du système de comptabilité nationale, Secteur de la statistique économique de Statistique Canada. Le résumé comprend des articles à jour sur l'état actuel et l'évolution à court terme de l'économie. Tirée à l'origine à un nombre limité d'exemplaires pour l'usage interne de Statistique Canada, la publication devait être mise à la disposition du public en 1981.

Mars 1979

9 mars: Parmi les points saillants du budget de la Saskatchewan figurent des remises de \$115 par an sur le loyer payé par les locataires et \$250 sur l'intérêt hypothécaire payé par les propriétaires, et une augmentation des taxes sur l'alcool et le tabac.

13 mars: La CEE adopte un nouveau système monétaire destiné à assurer la stabilité des taux de change en Europe et accepte de réduire ses importations de pétrole; le panier pondéré des taux de change de la CEE par rapport aux principales devises mondiales est fixé à ÉU\$1.35.

27 mars: L'OPEP annonce une modification de la date d'entrée en vigueur de son augmentation de 9.05% des prix du pétrole brut; l'augmentation, prévue à l'origine pour le 1^{er} octobre, doit entrer en vigueur le 1^{er} avril, et porter le prix du pétrole brut à ÉU\$14.54 le baril; à la suite d'une réunion, les ministres de l'OPEP autorisent les membres à ajouter des surtaxes jusqu'à concurrence de \$4 le baril, en fonction de la demande du marché.

29 mars: L'exposé budgétaire du Québec prévoit l'abolition de la taxe de vente sur les ventes de vêtements d'une valeur inférieure à \$500, sur les ventes de chaussures d'une valeur inférieure à \$100 et sur les textiles; une indexation de 12.5% des exemptions personnelles d'impôt sur le revenu à compter de janvier 1980; la réforme fiscale municipale et l'établissement d'un plan pour le partage des épargnes. Le déficit prévu se chiffre à près de \$1.5 milliard.

30 mars: Le Nouveau-Brunswick dévoile un budget record de \$1.6 milliard, dont les points saillants comprennent des dépenses en immobilisations d'une valeur sans précédent, soit \$202 millions, une augmentation des taxes sur les cigarettes, des tarifs modérateurs limités pour les personnes utilisant le programme d'assurance-maladie, une réduction

des impôts pour les petites entreprises, et une limite de 7.8% sur l'accroissement des dépenses au titre des programmes sociaux.

Avril 1979

1^{er} avril: Le Conseil national de l'énergie relève la taxe à l'exportation de \$1 à \$8 le baril pour le pétrole brut léger et les condensats et de \$1.35 à \$5.70 le baril pour le pétrole brut lourd, les deux augmentations devant entrer en vigueur immédiatement; le Conseil annonce également que le nouveau prix à l'exportation de ÉU\$2.30 le millier de pieds cubes de gaz naturel entrera en vigueur le 2 mai au lieu du 31 mai, date qui avait été prévue à l'origine. Les prix du pétrole brut en provenance du Venezuela, principal fournisseur étranger du Canada, sont relevés en moyenne de 18% pour s'établir entre \$15.39 et \$17.27 le baril.

2 avril: La Colombie-Britannique présente son budget qui prévoit des dépenses et des recettes de près de \$4.6 milliards; parmi les faits saillants, on peut mentionner une réduction, de 5% à 4%, du taux de la taxe de vente provinciale, une diminution du taux de l'impôt sur le revenu des particuliers de 46% à 44% de l'impôt fédéral, et une augmentation de \$100 à \$380 des subventions aux propriétaires de maisons. La General Motors du Canada relève de 2.7% en moyenne les prix de ses voitures et camions neufs; les prix aux États-Unis sont augmentés de 2.1% en moyenne.

3 avril: Les acomptes sur les maisons financées par la SCHL sont réduits et la somme maximale pouvant être obtenue à titre d'hypothèque est portée à \$70,000; les nouvelles mesures permettent un financement de 95% sur la première tranche de \$50,000 et de 75% sur la tranche restante.